

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Superportefeuille de croissance Harmony

31 MARS 2019

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Superportefeuille.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2019, le rendement des parts de série Globale du Superportefeuille de croissance Harmony (le « Superportefeuille ») a été de 0,7 % (après déduction des charges), tandis que ceux de l'indice MSCI Monde, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (anciennement, indice obligataire universel FTSE TMX Canada) et de l'indice de référence mixte se sont respectivement établis à 1,0 %, à 5,7 % et à 2,9 %. L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice MSCI Monde, à 20 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 20 % de l'indice composé S&P/TSX et à 10 % de l'indice agrégé mondial Bloomberg Barclays. Le rendement des autres séries du Superportefeuille est presque identique à celui des parts de série Globale, à l'exception de certaines différences dans la structure des frais. Pour de plus amples informations sur ces séries, voir la rubrique « Rendement passé ».

Le Superportefeuille investit actuellement dans des parts des Portefeuilles Harmony (les « portefeuilles sous-jacents »).

Le rendement du Superportefeuille a été inférieur à celui de l'indice MSCI Monde et de l'indice de référence mixte, les portefeuilles sous-jacents ayant tous été moins performants que ces indices, à l'exception du Portefeuille de revenu fixe canadien Harmony, qui a produit un rendement de 5,1 %. Il a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, tous les portefeuilles sous-jacents ayant été moins performants que l'indice.

Au cours de la période, le Superportefeuille a liquidé son placement dans le Portefeuille diversifié de revenu Harmony et le Portefeuille de revenu fixe mondial Harmony et a augmenté de façon correspondante son exposition au Portefeuille d'actions canadiennes Harmony, au Portefeuille de revenu fixe canadien Harmony et au Portefeuille d'actions américaines Harmony. Le placement dans le Portefeuille d'actions étrangères Harmony est demeuré relativement inchangé.

Les commentaires qui suivent présentent les principaux facteurs et événements touchant la performance et les perspectives des portefeuilles sous-jacents.

Le Superportefeuille ne détenant que des parts de série Globale des portefeuilles sous-jacents, les données présentées ci-dessous ne concernent que les parts de cette série.

Pour la période, le rendement du Portefeuille de revenu fixe canadien Harmony a été de 0,6 % inférieur à celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Baker Gilmore & Associés Inc. (« Baker Gilmore ») et Placements AGF Inc. (« PAGF ») ont tous deux obtenu un rendement inférieur à celui de cet indice. La sous-performance pendant le dernier trimestre de 2018 s'explique largement par la

surpondération des obligations de la catégorie investissement, des obligations de sociétés et des obligations à rendement élevé, la volatilité du marché leur ayant nui. Bien que ces catégories d'actifs aient fortement rebondi à la deuxième moitié de la période, Baker Gilmore et PAGF n'ont pas réussi à rattraper le terrain perdu. La sélection des titres et la durée quelque peu courte du portefeuille au dernier trimestre de 2018 sont en grande partie responsables de la sous-performance de Baker Gilmore. La durée est une mesure de la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt. Du côté de PAGF, la sous-pondération des obligations provinciales canadiennes du portefeuille a été défavorable, cette catégorie ayant très bien fait au cours de la période. En effet, les obligations provinciales, dont l'échéance est généralement à long terme, ont enregistré de meilleurs rendements que les obligations à court ou à moyen terme. La composante fonds négociés en bourse (« FNB ») du portefeuille a également nui à la performance avec un rendement de 4,8 %. La pondération en FNB de titres à revenu fixe canadiens et américains est restée inchangée au cours de la période.

Pour la période, le rendement du Portefeuille d'actions américaines Harmony a été inférieur à celui de l'indice S&P 500 de 5,1 %. La sélection des titres dans les secteurs de la santé et des services de communication a pesé sur la performance, tandis que la sélection des titres dans les technologies de l'information a eu l'effet contraire. La portion du portefeuille gérée par C.S. McKee, L.P. a sous-performé du fait de la sélection des titres dans les secteurs de la santé et de l'énergie, et de la surpondération des technologies de l'information. Ces résultats ont cependant été partiellement compensés par la sélection des titres dans le secteur des technologies de l'information. La sélection des titres dans la santé et l'industrie a nui à la performance du portefeuille géré par PAGF, contrairement à la sélection des titres dans les technologies de l'information et la finance. La portion du portefeuille gérée par Eagle Boston Investment Management, Inc. a moins bien performé que l'indice des titres à petite capitalisation S&P 600 en raison de la sélection des titres dans les technologies de l'information et l'industrie. À l'inverse, la sélection des titres dans la santé et la consommation discrétionnaire a accru la performance. Le positionnement tactique du portefeuille, par ses placements dans des FNB, a également été défavorable avec un rendement de -0,5 %. La pondération en FNB d'actions américaines est restée inchangée au cours de la période.

Pour la période, le rendement du Portefeuille d'actions étrangères Harmony a été légèrement à la traîne par rapport à celui de l'indice MSCI EAEO de 0,1 %. Cette sous-performance s'explique par la sélection des titres dans les secteurs de la santé et de l'énergie, mais a été partiellement atténuée par la sélection des titres dans la finance et la consommation discrétionnaire. Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC a été devancé par l'indice MSCI EAEO, en raison d'une mauvaise sélection des titres dans l'énergie et la finance. À l'inverse, la judicieuse sélection des titres dans le secteur de la consommation discrétionnaire a accru la performance. La portion du portefeuille gérée par PAGF a ralenti la performance par rapport à l'indice MSCI Marchés

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 888 584-2155, en nous écrivant à Placements AGF Inc., a/s du Service à la clientèle Harmony, 55, Standish Court, bureau 1050, Mississauga (Ontario) Canada L5R 0G3 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

émergents, en raison de la sélection des titres dans l'énergie et la finance. Cette sous-performance a cependant été partiellement compensée par la sélection des titres dans le secteur des services de communication, qui a ajouté de la valeur. Le positionnement tactique du portefeuille, par ses placements dans des FNB, a également été défavorable avec un rendement de -0,1 %. La pondération en FNB d'actions internationales est restée inchangée au cours de la période.

Au cours de la période, le rendement du Portefeuille d'actions canadiennes Harmony a été inférieur à celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice S&P/TSX ») de 2,4 %, en raison de la sélection des titres dans les secteurs de l'énergie et des matériaux. Cette sous-performance a été partiellement compensée par la surpondération du secteur des technologies de l'information, qui a ajouté de la valeur pendant la période. La portion du portefeuille gérée par Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. a moins bien fait que l'indice S&P/TSX en raison de la sélection des titres dans l'énergie et les matériaux. La sélection judicieuse des titres dans l'industrie et la surpondération du secteur des technologies de l'information ont toutefois en partie compensé ces résultats. Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet ») a surpassé l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX en raison de la sous-pondération du secteur de l'énergie et de la sélection favorable des titres dans la consommation discrétionnaire et l'immobilier. La sélection des titres dans le secteur des biens de consommation de base a toutefois été défavorable. La composante FNB du portefeuille a affiché un rendement de 2,4 %, ce qui a ajouté de la valeur. La pondération en FNB d'actions canadiennes est restée relativement inchangée au cours de la période.

Pour la période, le rendement du Portefeuille diversifié de revenu Harmony a été inférieur à celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. La liquidation de la majorité des placements du portefeuille au cours du premier trimestre de 2019 a nui à sa performance. La portion du portefeuille axée sur les revenus de dividendes, gérée par Highstreet, a reculé de 4,2 %, ce qui a freiné la performance. La composante FNB du portefeuille, gérée par PAGF, a affiché un rendement de 3,2 % et contribué à la performance. La pondération en FNB de titres à revenu fixe canadiens est restée inchangée, en raison de la liquidation qui avait été prévue. Le Superportefeuille a liquidé toutes ses positions dans le Portefeuille diversifié de revenu Harmony en février 2019.

Pour la période, le Portefeuille de revenu fixe mondial Harmony a supplanté l'indice agrégé Bloomberg Barclays – Obligations mondiales de 6,2 %. La liquidation de la majorité des placements du portefeuille au cours du premier trimestre de 2019 a contribué à sa performance. La pondération en FNB de titres à revenu fixe internationaux et américains est restée inchangée, en raison de la liquidation qui avait été prévue. Le Superportefeuille a liquidé toutes ses positions dans le Portefeuille de revenu fixe mondial Harmony en février 2019.

PAGF verse, le cas échéant, des distributions mensuelles sur certaines séries du Superportefeuille, à un taux déterminé périodiquement. Si le montant total des distributions mensuelles versées sur une série au cours d'un exercice excède la quote-part du revenu net et du gain en capital net réalisé attribuables à cette série, l'excédent constitue un remboursement de capital. Selon le gestionnaire de portefeuille, les distributions versées par le Superportefeuille n'ont pas eu d'incidence importante sur la capacité du Superportefeuille à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

Le Superportefeuille a enregistré des rachats nets d'environ 3 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 11 M\$ au cours de la période précédente. Le gestionnaire de portefeuille ne croit pas que les rachats ont eu une incidence importante sur la capacité de PAGF, en sa qualité de gestionnaire de placements (de portefeuille), à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Les charges totales fluctuent d'une période à l'autre principalement en raison des variations dans les valeurs liquidatives moyennes [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges totales de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs liquidatives moyennes. Les frais de service aux porteurs de parts et les frais d'administration ont diminué au cours de la période en raison de l'instauration de frais d'administration à taux fixe calculés selon la valeur liquidative de chaque série, comme il est mentionné à la rubrique « Opérations avec des parties liées ». Les coûts de préparation des rapports annuels et intermédiaires ont diminué en raison de la baisse de l'activité des investisseurs, et les droits d'inscription ont diminué en raison d'une baisse des droits de dépôt des prospectus. Toutes les autres charges sont restées relativement constantes tout au long des périodes.

Événements récents

PAGF, à titre de gestionnaire de portefeuille, et le consultant en placement dont les services de conseil ont été retenus, surveillent et examinent le Superportefeuille et la répartition stratégique de l'actif chaque trimestre, au besoin. La répartition entre les portefeuilles sous-jacents est rééquilibrée dans le Superportefeuille si les pondérations réelles s'écartent des pondérations cibles stratégiques les plus récentes et si cet écart atteint un pourcentage prédéterminé.

À l'approche du deuxième trimestre de 2019, l'équipe de gestion de portefeuille demeure légèrement prudente dans la gestion du risque, privilégiant les obligations d'État dans la composante titres à revenu fixe et la valeur dans la composante actions. En 2018, l'économie américaine a grandement tiré profit des généreuses réductions d'impôts, qui visaient principalement les sociétés, ce qui a non seulement dopé les bénéfices des sociétés, mais aussi stimulé la croissance. Cependant, reste à voir si les avantages de ces réductions d'impôts seront aussi au rendez-vous en 2019 et à plus long terme, surtout dans un contexte de resserrement de la politique monétaire. Aux États-Unis, l'équipe de gestion de portefeuille maintient une sous-pondération des titres de croissance par rapport aux titres de valeur. Elle privilégie les actions étrangères aux actions américaines, car leurs valorisations demeurent inférieures à celle des actions américaines. Elle n'a plus de préférence entre les titres à revenu fixe hors États-Unis et les titres à revenu fixe américains, alors que les titres hors États-Unis étaient auparavant sous-pondérés, car les valorisations sont devenues plus intéressantes après la vague de ventes du dernier trimestre de 2018.

Le rendement du marché des actions canadien, mesuré par l'indice S&P/TSX, s'est établi à 13,3 % pour le premier trimestre civil de 2019. Le produit intérieur brut (« PIB ») du Canada a diminué de 0,4 % en glissement annuel au dernier trimestre civil de 2018. Le dollar canadien s'est apprécié de 2,1 % par rapport au dollar américain au cours du premier trimestre civil de 2019.

Le marché des actions américain était en terrain positif durant le premier trimestre civil de 2019, l'indice S&P 500 affichant un rendement de 11,2 %. Le PIB réel a reculé à 2,2 % en chiffres annualisés au dernier trimestre civil de 2018. Le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans a diminué, passant de 2,7 % au début du premier trimestre civil à 2,4 % à la fin mars 2019.

Les marchés développés étrangers ont bien performé au cours du premier trimestre civil de 2019, l'indice MSCI EAEO ayant progressé de 7,7 % et l'indice MSCI Marchés émergents ayant produit un rendement de 7,6 %.

Les rendements des titres à revenu fixe ont été inégaux au premier trimestre civil de 2019, l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice CITI Monde – Obligations d'État ayant enregistré des rendements respectifs de 3,9 % et de -0,5 %.

Le positionnement stratégique du Superportefeuille est demeuré pratiquement inchangé. En outre, aucun engagement, tendance, événement ou incertitude important étant susceptible d'avoir une incidence sur le Superportefeuille n'était connu.

Le Superportefeuille a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* le 1^{er} octobre 2018. En vertu de la nouvelle norme, les actifs financiers doivent être évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global selon le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs. La méthode de classement et de l'évaluation des passifs financiers demeure généralement inchangée, sauf en ce qui concerne les passifs évalués à la JVRN. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas changé le classement ni l'évaluation des actifs et passifs financiers du Superportefeuille pour la présente période ou les périodes précédentes.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Superportefeuille. Le Superportefeuille cherche à offrir une répartition stratégique de l'actif et une diversification, en investissant directement dans des parts des portefeuilles sous-jacents. Les porteurs de parts des séries Intégrée, T et V conviennent de payer des frais de gestion, calculés selon la valeur liquidative de chacune des séries. Les porteurs de parts de série Globale paient des frais de service directement à leurs courtiers et n'assument pas de frais de gestion. PAGF retient une partie de ces frais de service.

PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) du Superportefeuille et de certains des portefeuilles sous-jacents dans lesquels le Superportefeuille investit. En tant que gestionnaire de portefeuille du Superportefeuille, PAGF n'impute aucuns frais directs de gestion de placements au Superportefeuille afin d'éviter la double facturation. Le Superportefeuille a payé des frais de gestion d'environ 391 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2019.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, PAGF assume certaines charges d'exploitation liées aux services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts et, en contrepartie, des frais d'administration à taux fixe sont imputés à toutes les séries du Superportefeuille. Les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de la série, comme il est indiqué dans le prospectus le plus récent. Le Superportefeuille a payé des frais d'administration d'environ 10 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2019.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Superportefeuille, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Superportefeuille constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Superportefeuille et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Superportefeuille peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Superportefeuille. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Superportefeuille n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Superportefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2019 et des cinq derniers exercices, le cas échéant. Le Superportefeuille a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} octobre 2014. Tous les renseignements par part présentés pour la période close le 30 septembre 2014, y compris l'actif net à l'ouverture de la période, reflètent les ajustements rétrospectifs effectués conformément aux IFRS. Les états financiers étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).

Parts de série Globale – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019 (\$)	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	20,13	18,63	17,53	16,09	15,34	13,27
Augmentation (diminution)						
liée aux activités :						
Total des revenus	0,38	0,35	0,61	0,47	0,50	0,33
Total des charges	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,02)	(0,02)
Gains (pertes) réalisés	0,11	1,58	1,16	0,70	0,63	0,42
Gains (pertes) latents	(0,36)	(0,31)	(0,64)	0,15	(0,29)	1,43
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	0,13	1,62	1,13	1,32	0,82	2,16
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales³⁾	–	–	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	20,28	20,13	18,63	17,53	16,09	15,34

Parts de série Globale – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	9 883	10 108	12 921	16 548	20 219	21 967
Nombre de parts en circulation (en milliers)	487	502	694	944	1 257	1 432
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,56 %	0,55 %	0,56 %	0,55 %	0,53 %	0,53 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,79 %	0,82 %	0,76 %	0,77 %	0,60 %	0,58 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,05 %	0,06 %	0,09 %	0,11 %	0,10 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	16,36 %	7,27 %	18,68 %	17,54 %	0,52 %	0,40 %
Valeur liquidative par part	20,28	20,13	18,63	17,53	16,09	15,34

Parts de série Intégrée – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019 (\$)	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	15,35	14,56	14,04	13,19	12,88	11,40
Augmentation (diminution)						
liée aux activités :						
Total des revenus	0,29	0,27	0,49	0,37	0,44	0,30
Total des charges	(0,18)	(0,37)	(0,35)	(0,33)	(0,33)	(0,31)
Gains (pertes) réalisés	0,09	1,23	0,92	0,57	0,52	0,35
Gains (pertes) latents	(0,34)	(0,24)	(0,49)	0,20	(0,22)	1,24
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	(0,14)	0,89	0,57	0,81	0,41	1,58
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales³⁾	–	–	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	15,28	15,35	14,56	14,04	13,19	12,88

Parts de série Intégrée – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	34 944	39 834	51 253	64 919	77 439	96 383
Nombre de parts en circulation (en milliers)	2 287	2 594	3 520	4 624	5 869	7 481
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	3,01 %	3,00 %	3,00 %	2,99 %	2,97 %	2,97 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	3,20 %	3,21 %	3,14 %	3,10 %	3,01 %	2,99 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,05 %	0,06 %	0,09 %	0,11 %	0,10 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	16,36 %	7,27 %	18,68 %	17,54 %	0,52 %	0,40 %
Valeur liquidative par part	15,28	15,35	14,56	14,04	13,19	12,88

Parts de série T – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019 (\$)	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	9,12	9,39	9,82	10,04	10,60	10,14
Augmentation (diminution)						
liée aux activités :						
Total des revenus	0,12	0,16	0,33	0,27	0,33	0,21
Total des charges	(0,11)	(0,24)	(0,24)	(0,25)	(0,26)	(0,26)
Gains (pertes) réalisés	0,06	0,77	0,62	0,42	0,42	0,32
Gains (pertes) latents	0,02	(0,13)	(0,32)	0,14	(0,17)	0,92
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	0,09	0,56	0,39	0,58	0,32	1,19
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(0,36)	(0,77)	(0,79)	(0,82)	(0,84)	(0,84)
Distributions annuelles totales³⁾	(0,36)	(0,77)	(0,79)	(0,82)	(0,84)	(0,84)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	8,71	9,12	9,39	9,82	10,04	10,60

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Parts de série T – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	1 924	486	715	917	1 011	1 257
Nombre de parts en circulation (en milliers)	221	53	76	93	101	119
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	3,04 %	3,05 %	3,05 %	3,04 %	3,04 %	3,03 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	3,34 %	3,97 %	3,74 %	3,61 %	3,57 %	3,52 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,05 %	0,06 %	0,09 %	0,11 %	0,10 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	16,36 %	7,27 %	18,68 %	17,54 %	0,52 %	0,40 %
Valeur liquidative par part	8,71	9,12	9,39	9,82	10,04	10,60

Parts de série V – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019 (\$)	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période ¹⁾	12,49	12,46	12,64	12,51	12,83	11,93
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,23	0,21	0,40	0,31	0,42	0,29
Total des charges	(0,15)	(0,32)	(0,32)	(0,31)	(0,33)	(0,33)
Gains (pertes) réalisés	0,07	1,00	0,81	0,53	0,51	0,37
Gains (pertes) latents	(0,22)	(0,23)	(0,44)	0,25	(0,17)	1,20
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	(0,07)	0,66	0,45	0,78	0,43	1,53
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(0,30)	(0,64)	(0,63)	(0,64)	(0,64)	(0,62)
Distributions annuelles totales ³⁾	(0,30)	(0,64)	(0,63)	(0,64)	(0,64)	(0,62)
Actif net à la clôture de la période ⁴⁾	12,11	12,49	12,46	12,64	12,51	12,83

Parts de série V – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2019	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	246	252	248	254	231	272
Nombre de parts en circulation (en milliers)	20	20	20	20	18	21
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	3,12 %	3,08 %	3,09 %	3,08 %	3,06 %	3,05 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	3,81 %	5,14 %	5,12 %	5,13 %	4,83 %	4,72 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,05 %	0,06 %	0,09 %	0,11 %	0,10 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	16,36 %	7,27 %	18,68 %	17,54 %	0,52 %	0,40 %
Valeur liquidative par part	12,11	12,49	12,46	12,64	12,51	12,83

Notes explicatives

1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Superportefeuille. Selon les IFRS, les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).

En vue de la comparabilité avec les périodes ultérieures, il se peut qu'un ajustement ait été apporté à la valeur liquidative totale et au nombre de parts en circulation de la période close le 30 septembre 2015 pour tenir compte de certaines opérations, le

cas échéant, ce qui ne modifie aucunement la valeur liquidative par part.

b) Les dates d'entrée en activité des séries du Superportefeuille, soit les dates à compter desquelles les investisseurs ont pu acheter les titres d'une série, sont présentées ci-après.

Parts de série Globale	Janvier 2004
Parts de série Intégrée	Janvier 2004
Parts de série T	Août 2008
Parts de série V	Août 2008

- L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Superportefeuille, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après la somme des charges du Superportefeuille attribuées à cette série (taxe de vente harmonisée, taxe sur les produits et services et intérêts, sauf commissions de courtage et autres coûts de transactions), et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période. Le RFG des nouvelles séries est annualisé à partir de la date du premier achat externe.

En raison des placements du Superportefeuille dans les portefeuilles sous-jacents, le RFG est égal aux charges du Superportefeuille attribuées à cette série, y compris les charges engagées indirectement par le Superportefeuille pour ses placements dans les portefeuilles sous-jacents, divisées par la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série du Superportefeuille au cours de la période.

- PAGF a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Superportefeuille. Le montant de ces charges ou honoraires ainsi absorbés ou abandonnés est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut décider de mettre fin à cet avantage en tout temps.
- Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des commissions de courtage et autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

En raison des placements du Superportefeuille dans les portefeuilles sous-jacents, le RFO est établi en fonction des commissions de courtage et autres coûts de transactions engagés par le Superportefeuille, y compris les coûts indirectement engagés par le Superportefeuille imputables à ses placements dans les portefeuilles sous-jacents, divisés par la valeur liquidative quotidienne moyenne du Superportefeuille pour la période.

- Le taux de rotation du portefeuille du Superportefeuille indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Superportefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Superportefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.

Frais de gestion

Le Superportefeuille est géré par PAGF. Pour ses services de gestion, PAGF reçoit une commission mensuelle, calculée quotidiennement selon la valeur liquidative des parts de série Intégrée, de série T et de série V et payable mensuellement. Les porteurs de parts de série Globale paient des frais de service directement aux courtiers et ne paient pas de frais de gestion. Ces frais de service ne constituent pas des charges pour le Superportefeuille. Puisque les portefeuilles sous-jacents détenus par le Superportefeuille investissent dans des FNB, le Superportefeuille engage indirectement les frais de gestion (dont les frais de gestion de placements) des FNB indirectement assumés par les portefeuilles sous-jacents, compte tenu de toute remise et tout abandon, le cas échéant. PAGF utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits relativement à la distribution des parts du Superportefeuille ainsi qu'aux conseils en placement, et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

	En pourcentage des frais de gestion		
	Taux annuel	Rémunération des courtiers †	Administration générale et conseils en placement
Parts de série Intégrée	2,13 %	63,75 %	36,25 %
Parts de série T	2,13 %	1142,69 %	(1042,69) %
Parts de série V	2,13 %	68,35 %	31,65 %

† La rémunération des courtiers représente les commissions versées par PAGF aux courtiers inscrits pendant la période et inclut les frais d'acquisition reportés et les commissions de suivi. Ce montant peut, dans certains cas, dépasser 100 % des honoraires réalisés par PAGF pendant la période.

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Superportefeuille ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Superportefeuille. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Superportefeuille ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

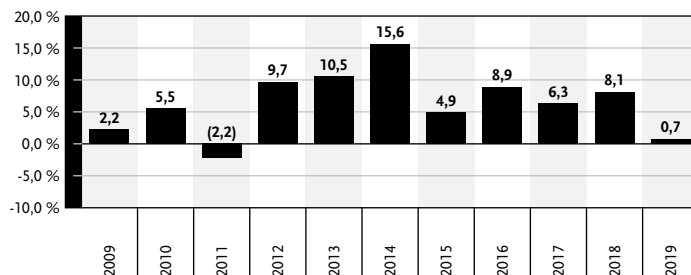
Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

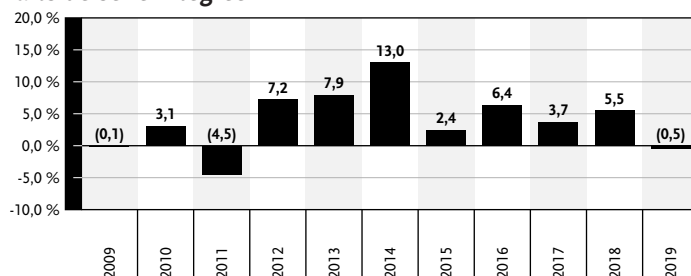
Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Superportefeuille pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2018 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2019), le cas échéant, et font ressortir la variation du rendement du Superportefeuille d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

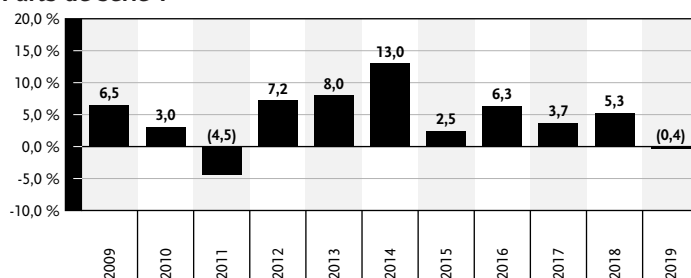
Parts de série Globale



Parts de série Intégrée

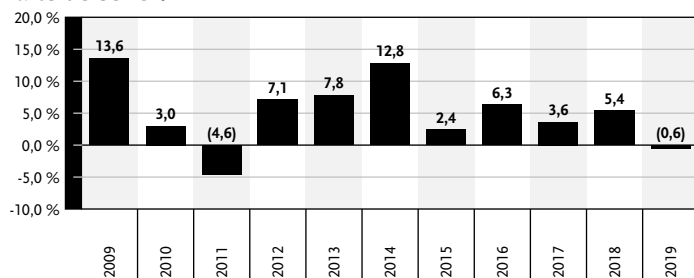


Parts de série T



Le rendement pour 2009 correspond aux résultats de la période comprise entre le 20 octobre 2008 et le 30 septembre 2009.

Parts de série V



Le rendement pour 2009 correspond aux résultats de la période comprise entre le 16 décembre 2008 et le 30 septembre 2009.

Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2019

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Superportefeuille à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Superportefeuille.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les portefeuilles sous-jacents sont disponibles sur le site www.sedar.com.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions	68,5
Fonds à revenu fixe	29,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Portefeuille de revenu fixe canadien Harmony	29,4
Portefeuille d'actions américaines Harmony	26,4
Portefeuille d'actions étrangères Harmony	21,6
Portefeuille d'actions canadiennes Harmony	20,5
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	46 997 \$

Autres renseignements importants

Le gestionnaire a annoncé le 17 avril 2019 qu'une assemblée générale extraordinaire des porteurs de parts se tiendrait le 11 juin 2019 pour approuver la fusion proposée du Superportefeuille avec le Portefeuille Éléments Croissance AGF, prévue le 28 juin 2019 ou vers cette date.



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Programme d'investissement Harmony

55, Standish Court, bureau 1050

Mississauga (Ontario) L5R 0G3

Sans frais : 1 888 584-2155

Site Web : AGF.com

Les titres des Portefeuilles et des Superportefeuilles sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.